

« 16/07/2026 »



Voulmentin. Le curé mal-aimé de Voultegon

Dans les années 1890, les frasques du curé Henri Peltier se succédaient, faisant couler l'encre des journaux locaux de l'époque.

 Courrier de l'Ouest 05h19



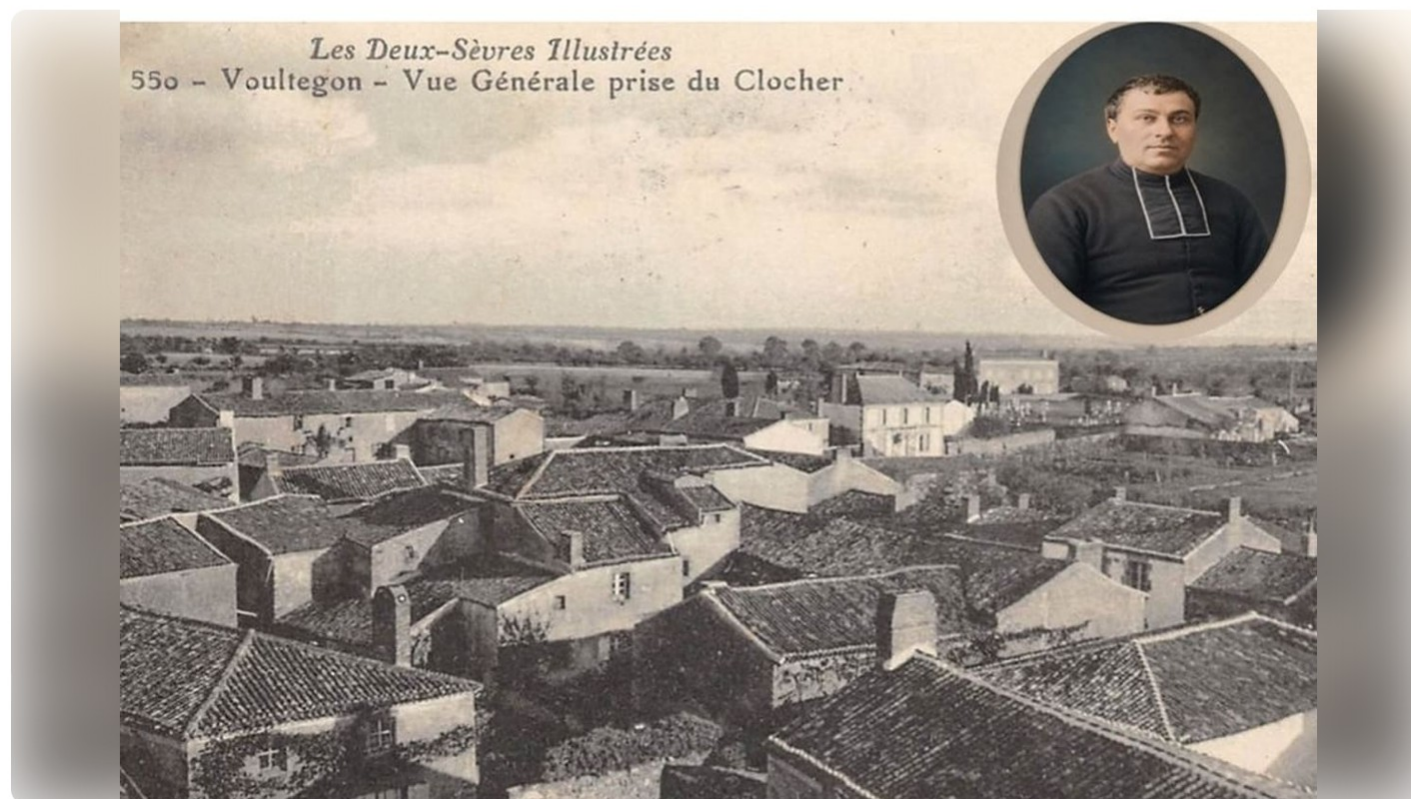


Voulmentin. Le curé mal-aimé de Voultegon

Dans les années 1890, les frasques du curé Henri Peltier se succédaient, faisant couler l'encre des journaux locaux de l'époque.

 Courrier de l'Ouest

Publié le 16/07/2026 à 05h19



Du haut du clocher de l'église Saint-Pierre et Paul, d'où a été prise cette photo, l'abbé Peltier (en médaillon), curé de Voultegon, pouvait surveiller ses ouailles... | DOCUMENT REMIS

Lors des élections municipales de mai 1896, les habitants de Voultegon avaient voté en faveur d'un conseil municipal républicain, avec pour maire Jean Dulong, propriétaire du Grand Logis. Cette élection, très chahutée par les opposants, n'avait pas plu à tout le monde, notamment au curé Henri Peltier, que le journal républicain *Le Bocage et la plaine* avait dénoncé en écrivant « *qu'il ne faisait pas que de parler de son ministère, mais il invitait les habitants à ne pas voter pour les radicaux.* »

Un curé capable de tout

Le curé profitait de toutes les occasions pour faire courir diverses rumeurs : la mauvaise gestion de la fête de l'assemblée en 1896, les actes de vandalisme en février 1897 à l'école des filles qui devait être laïcisée (des fleurs et des arbres fruitiers avaient été arrachés et le mobilier dégradé, le rendant inutilisable), les faux procès avec des actes de dénonciation de délits de pêche, l'empêchement des conseillers voulant assister aux réunions de mairie... Dans Le Bocage et la plaine on pouvait lire à son sujet : « **Homme de tout compromis, capable d'acheter un veau pour la somme de 15 francs, une messe et une bouteille de vin, de tronquer la vérité et de décrocher le drapeau de la République** », ou encore « **Il a eu l'amabilité de refuser des places à l'église pour des petites filles de l'école laïque à la demande du conseil municipal** ». Tout cela a été dénoncé grâce à l'intervention de l'évêque et du curé doyen d'Argenton-Château.

La vengeance du maire

Le journal ajoute : « **Le Grand Logis a toujours été une bonne cave avec l'ancien propriétaire qui a précédé M. Dulong...** » *On a vu certains soirs un ministre du culte s'attabler avec ses acolytes pour passer la nuit à vider les fûts et n'en sortir qu'au lever de l'aurore pour cuver son vin, remettant au lendemain messe et orémus.* »

En mars 1898, le journal conservateur La Mayenne dénonce « **une poursuite inouïe contre l'abbé Peltier ayant passé sur un chemin privé, qui de mémoire d'homme allait du Grand Logis au Cluzeau, afin de se rendre plus rapidement près d'un malade.** » » Il avait été poursuivi et avait dû payer des dommages et intérêts, devant le juge de paix d'Argenton-Château, au propriétaire du chemin, à savoir M. Dulong, maire de Voultegon. Ces poursuites étaient d'autant plus étranges que le malade était l'oncle du fermier de M. Dulong.

À l'audience, M. Dulong avait déclaré très haut qu'il permettait à tout le monde de passer par là où était passé le curé... À tout le monde, sauf au curé ! À la stupéfaction de tous ceux qui connaissaient cette affaire, le juge de paix avait condamné M. l'abbé Peltier à dix francs de dommages et intérêts, après avoir d'autre part refusé d'ordonner une enquête demandée par le curé.

Filae

■ Décès

Le 14 juillet 1919

Aubiers

(📍 [Nueil-les-Aubiers, Deux-Sèvres](#))

■ **Henri PELTIER**

Âge: 73

Naissance

Vers 1846

N° 8

DÉCÈS de M^r Peltier Henri Téli

8^e feuillet

Le dix-neuf janvier mil neuf cent dix-neuf, à huit heures du soir
M^r Peltier Henri Téli, père
né à Nueil-les-Aubiers (Deux-Sèvres), le quinze février
mil huit cent quarante-cinq fils de feu Peltier Constant
et de feu Henriette Gentet,
son épouse.

est décédé des Aubiers en son domicile

Dressé le vingt janvier mil neuf cent dix-neuf, à dix heures
du matin, sur la déclaration de M^r Laqueau Alphonse, hâlageur
quarante-huit ans veuve du défunt domicilié à Nueil-
les-Aubiers et de M^{me} V^e Brin née Bonnin Henriette, quarante-huit
ans propriétaire domiciliée aux Aubiers, nièce du défunt
qui, lecture faite, ont signé avec nous Arthur Mingaud
maire des Aubiers

Les Déclarants,

Le Maire,

Laqueau
H. Brin Bonnin

Mingaud